

**Circonscription
Arcachon Sud**

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole de Lugos
20 rue des Ecoles
33830 LUGOS
Commune : LUGOS

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE N 1 en date du 05/11/2024**

PRÉSENTS :

- Mme Joachim (directrice)
- Mme Baleste, Mme Navarro, Mme Marimbordes, Mme Vannicatte, Mme Martin et Mr Gournet (enseignants)
- Mme Tostain (maire) et Mme Dufaure-Martin (adjointe)
- Mr Bertin-Guyon, Mme Ginibre, Mr Louis, Mme Joly, Mr Genot, Mr Rico Sanz et Mme Verfaillie (représentants des parents d'élèves)

EXCUSÉS :

- Mme Perret et Mme Lalanne (enseignants)
- Mme Ghomriche et Mr Teston (représentants des parents d'élèves)

HORAIRE DE DÉBUT DE SÉANCE : 17h00

ORDRE DU JOUR :

-Présentation des membres du Conseil d'école

-Effectifs et répartition : 134 élèves

Petite Section-Moyenne Section	24	Mme Véronique Baleste (remplacée le jeudi : Mme Marie Lalanne) et Atsem Dominique Dormoy
Moyenne Section-Grande Section	22	Mme Navarro Magaly et Atsem Laure Charvin
CP-CE1	21	Mme Pascaline Joachim (décharge de direction le jeudi : Mme Emilie Perret)
CE1-CE2	21	Mme Valérie Marimbordes
CM1	22	Mme Sylvie Vannicatte (remplacée le jeudi et le vendredi : Mme Mélanie Martin)
CM2	24	Mr Rémi Gournet

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité et Charte de la Diversité et charte Ecole-Famille

-**Charte de la laïcité** : Elle a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École.

-Charte de la diversité : Ce texte explique que tous les enfants appartiennent à l'école et qu'aucun ne peut être exclu au regard de sa singularité. L'école doit s'adapter matériellement (accessibilité des locaux) mais aussi pédagogiquement (accessibilité pédagogique).

-Charte Ecole-famille : Cette charte vise à renforcer la coopération entre les familles et l'école pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves, en s'appuyant sur le respect mutuel et des échanges constructifs.

-Règlement intérieur : En plus des modifications liées au changement des horaires de l'école, nous avons rajouté des informations qui étaient dans la note de rentrée (collation en maternelle, absence des élèves pour des vacances). De plus, nous avons écrit un paragraphe sur l'interdiction de l'utilisation d'objets permettant de se connecter, d'enregistrer (voix ou images), prendre des photos. Il est rajouté que la collation est interdite également en garderie le matin.

b) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

- ❖ Formation des élèves en Education Morale et Civique et notamment sur la question du harcèlement (10h par an pour chaque niveau). Les dates importantes dans l'année :

-Journée internationale de lutte contre le harcèlement : **7 novembre 2024**

-Concours NAH : **production (affiche ou vidéo) à envoyer avant le 31 janvier**

-Safer Internet Day : **11 février 2025 et tout le mois de février** pour sensibiliser aux usages du numérique.

La M2PF (maison de la protection des familles) de la Gendarmerie viendra mettre en place une intervention de prévention contre le cyberharcèlement le jeudi 23/01/24 à 14h30 dans les classes de CM1-CM2

- ❖ Avoir plus de projets fédérateurs pour les enfants :

-Mise en place d'un cross en octobre (sur le temps scolaire mais présence des parents qui le souhaitent). – Cet événement permet une cohésion des enfants et des enseignants un lien aussi avec les parents et la commune (stand goûter de l'APPEL, aide à la préparation matériel par les employés communaux). Les récompenses choisies : médailles pour tous les maternelles, diplômes pour tous les élémentaires et médailles des 3 premières filles et garçons de chaque niveau.

- ❖ Amélioration des relations entre élèves pendant les récréations : des zones ont été instaurées dans la cour de récréation (football, balle à la main, ...) pour éviter les conflits. Les enseignants souhaitent installer un banc de l'amitié dans la cour des élémentaires, banc qui serait décoré par les élèves de la classe de CE1-CE2. Ce banc aurait pour objectif que les élèves prennent conscience qu'un camarade n'a personne pour jouer afin de lui proposer une activité.

- ❖ Réduction de la pause méridienne

Le changement des horaires (réduire la pause méridienne de 2h à 1h30) a été instauré dans le but de réduire les conflits. Après quelques semaines de pratique, les avis sont partagés et il faut encore laisser du temps pour faire un bilan. Les enseignants semblent avoir moins de remontées de conflits et récupèrent des élèves plus calmes à 13h. Mme Tostain précise que pour les maternelles, c'est un rythme soutenu. Au contraire, les grands mangent très vite et il faut les freiner pour qu'ils prennent le temps de manger. Pour la surveillance de cour, c'est plus confortable. La conséquence est qu'il y a plus d'enfants à la garderie (jusqu'à l'heure du bus de la gare) et qu'ils sont actifs.

- ❖ Questionnaire d'auto-évaluation :

-du 7 au 15 novembre 2024 : questionnaire d'auto-évaluation du CE2 à la terminale. Il est anonyme. Celui-ci vise à évaluer si les élèves sont susceptibles d'être victime de harcèlement scolaire. Cette enquête doit permettre d'apprécier la qualité de vie des élèves à l'école et d'après les constats d'engager les actions utiles à son amélioration. Une restitution sera faite à l'attention des élèves et de leurs parents pour faire apparaître les grandes tendances révélées par ces questionnaires. Cela doit encourager les parents à discuter de ce sujet avec leurs enfants. Un flyer à destination des parents sera envoyé afin de prolonger la discussion au sein des familles.

Les résultats de l'enquête conduite l'année dernière démontrent que plus de 5 % des élèves sont victimes de harcèlement. Le ministère rappelle donc les trois axes fixés par le plan de lutte contre le harcèlement : la prévention, la détection et la résolution.

c) Présentation du plan de continuité pédagogique

-Après la crise du COVID, l'Inspection Académique a demandé aux écoles d'écrire un plan de continuité pédagogique, qui a pour but d'anticiper une éventuelle fermeture d'école et la manière dont les écoles fonctionneraient.

-Il y a 2 situations possibles :

❖ **Enseignement « hybride »** quand c'est une situation de réduction de la capacité d'accueil :

❖ **Enseignement « à distance »** :

Pour cela, l'équipe pédagogique de notre école a mis en place plusieurs modalités d'enseignement selon les niveaux de classes et les possibilités de chacun.

- En début d'année les coordonnées des familles sont demandées ainsi que le matériel numérique à leur disposition afin de s'assurer que la continuité pédagogique est possible.
- Chaque enseignant contacte les familles grâce à leur mail et met en place un Digipad afin que les familles et les élèves puissent avoir accès aux contenus pédagogiques de leur niveau de classe. C'est un mur virtuel où l'enseignant peut insérer des documents (vidéo, exercices...) ou mettre des liens pour des exercices en ligne. L'accent est mis sur les matières fondamentales (maths et français).

d) Sécurité à l'école

-Exercices incendie : 16 septembre

-Plan Particulier Mise Sécurité (rester à l'intérieur en cas de danger extérieur type « tempête ») : 13 janvier

-Alerte intrusion : 9 décembre

➤ Le constat depuis quelques années était une inefficacité des systèmes d'alerte (PPMS et intrusion) et la mairie a fait installer de nouveaux boîtiers permettant d'avoir plusieurs alarmes audibles dans toute l'école.

f) Budgets municipaux

-Budget normal : 6000€ pour papeterie classes

-Budget additionnel classe CM2 : 363€ pour achat de livres de français.

-Financement de certaines sorties (1 sortie d'environ 10€ par enfant par an + piscine pour tous les enfants d'élémentaire) et bus.

g) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

-Bilan de la coopérative : 1553€ en début d'année scolaire

-Mandataire : Pascaline Joachim et changement de mandataire adjoint : Rémi Gournet.

h) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire et pendant le temps scolaire

-Les locaux peuvent être utilisés hors temps scolaire (association sportive...).

-La demande a été faite pour un déplacement de la mairie et de l'agence postale dans les locaux scolaires le temps des travaux, ce qui a été accepté (secrétariat de mairie dans la bibliothèque et poste dans une salle donnant côté rue).

II) Projets et vie de l'école

a) Projets de classe

- ❖ **Projet PNR CP-CE1 : Paysages pluriels** : travail sur le paysage sous différents angles (dans la littérature, en arts plastiques avec l'intervention d'une artiste aquarelliste et paysage aux alentours de l'école).
- ❖ **Comité de lecture CP-CE1 (avec des classes de Salles : 8)** : Les livres circulent dans les familles qui doivent noter leur avis et celui de leur enfant. Il y aura une visite de la médiathèque et une journée de restitution pour le choix du livre préféré.

❖ **Projet vélo CE1-CE2**

-Entraînement dans la cour pour commencer et voir le niveau des élèves, puis une sortie sera envisagée si c'est possible.

❖ **Projet vélo CM1 et CM2 avec l'UFOLEP (5, 12, 19, 26 novembre et 3 et 10 décembre)**

-Stage de 6 séances d'1h30 avec l'association UFOLEP. Les intervenants viennent avec le matériel (vélos, casques et panneaux de signalisation) afin de faire passer une qualification aux élèves (Savoir Rouler à Vélo). De nouveaux parents (4-5) ont passé l'agrément permettant d'accompagner les élèves dans cette activité.

-Mr Rico Sanz s'interroge sur le tarif de la prestation : normalement le coût est de 1200€ / classe mais pour une première intervention à Lugos et grâce à une subvention d'une autre association à la mairie, cela fait 100€/classe.

❖ **Projet natation (CP au CM2)**

-1^{er} groupe (2 classes) : (10 séances : CP/CE1-CE1/CE2) le jeudi de 14h30 à 15h30 du 19/12 au 20/03

-2^{ème} groupe (2 classes : CM1-CM2) : (8 séances) le mardi de 9h à 10h du 13/05 au 01/07

❖ **Projet CM2 sur la découverte des métiers de la défense et de la protection :**

-Découverte du métier de pompier et des jeunes sapeurs-pompiers : la présentation en février/mars.

-Visite de la BA 120 à Cazaux : en cours.

-Intervention des gendarmes en classe sur le thème du cyber-harcèlement.

❖ **Festival « Les nuits magiques » (CE1-CE2 et CM1-CM2)**

-Les 2 classes vont se rendre à Cestas le 10 décembre pour assister au festival « Les nuits magiques » consacré aux courts métrages d'animation (9 courts métrages). Les enfants votent pour leur film préféré.

❖ **Festival « Plume et Ciné »**

-Festival autour du livre et du film organisé par la médiathèque de Belin en lien avec les communes du Val de l'Eyre (contrat territorial global). Au départ, les activités d'adressent aux familles en dehors du temps scolaire (vacances automne). Cette année, il y a eu une ouverture vers les scolaires et un budget a été mis à disposition pour une classe de CM1 ou CM2 par commune pour une séance de cinéma (Icare), 15 livres et une animation en classe pour produire un écrit avec les bibliothécaires.

b) Projet de l'école

❖ Fête de Noël : vendredi 20 décembre (spectacle à la salle des fêtes financé par l'AAPEL, goûter + passage du Père Noël et distribution de cadeaux). Les livres seront commandés à la Libr'Eyre et choisis par les enseignants.

❖ **CME :**

-Visite de la mairie par les classes de CM1 et CM2 + information sur le CME : jeudi 17 octobre → distribution des dossiers de candidatures aux élèves intéressés

-Pendant les vacances d'octobre : les élèves candidats remplissent le dossier de candidature avec leur famille et réalisent une affiche pour la campagne

-Lundi 4 novembre : retour des candidatures et des affiches. 12 enfants se sont portés candidat à l'élection.

-Campagne électorale : 4 novembre au vendredi 15 novembre.

-Date élections : jeudi 21 novembre (7 élus).

-Ce sera la 4^{ème} élection depuis l'instauration du CME à Lugos et des projets se sont concrétisés (skate park et sa décoration plus récente) et la mairie propose une sortie à Paris (visites du sénat ou de l'Assemblée Nationale) aux jeunes élus.

-Concernant les sorties, Mr Rico Sanz se questionne sur la reconduction de grands projets (comme la voile ou l'équitation qui ont eu lieu les années précédentes). Mme Tostain répond qu'il faut étudier le budget avec le conseil municipal pour savoir s'il est toujours possible de financer des projets aussi onéreux.

C) Matériel / travaux

-Banc de l'amitié

-L'ordinateur de la classe de CM2 a des soucis d'allumage. Mme Tostain explique que les devis sont en cours.

-Mme Baleste demande si la cours des petits peut être démoissée car quand c'est humide, la cour est glissante.

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, RASED, ...)

-Tableau des Activités Pédagogiques Complémentaires (jour de présence en blanc)

	Lundi	Jeudi	Vendredi
Véronique Baleste			
Magaly Navarro			
Valérie Marimbordes			
Sylvie Vannicatte			
Rémi Gournet			
Emilie Perret			
Mélanie Martin			

-Devoirs faits par un enseignant : Mr Gournet va proposer un créneau par semaine de 45 mn tous les vendredis de 16h à 16h45. Il a été décidé de donner priorité aux élèves de CM1 et CM2 qui ont des difficultés à faire leurs devoirs à la maison.

-« Devoirs surveillés » : question de parents : Pourquoi les enfants de CP et CE1 ne peuvent plus aller aux devoirs surveillés ? Mme Dufaure explique l'origine des « devoirs surveillés » : mettre une salle à disposition des élèves qui souhaitaient commencer leurs devoirs en autonomie et donc un personnel pour surveiller. Après un glissement, où les parents pensaient que les enfants rentraient de la garderie en ayant faits leurs devoirs, la mairie a clarifié en début d'année les objectifs des « devoirs surveillés » et a exclu les élèves trop jeunes pour faire leurs devoirs seuls (CP et CE1). Mr Genot déplore qu'un enfant ne puisse se mettre au calme pour lire ou commencer ses devoirs quand il est en CE1. Mme Tostain précise qu'elle ne pourra pas ouvrir une autre salle sollicitant du personnel supplémentaire mais qu'elle va se renseigner sur la fréquentation actuelle des devoirs surveillés.

b) Stage de remise à niveau

-Aout : CM2 avec Mr Navarro

-Autres périodes : Mr Gournet proposera un stage pendant la première semaine de février. Un autre enseignante (d'une école de Salles) s'occupera d'un autre groupe durant cette même période.

MAIRIE

-Mme Tostain explique que la cour derrière la classe de CM1 sera repeinte le mercredi 6 novembre et qu'il faut éviter d'y aller le temps que ça sèche.

-Mme Tostain évoque un nouveau forage d'eau potable au niveau du château d'eau dans le 1^{er} trimestre 2025. Ces travaux risquent d'être très bruyants.

-Mme Vannicatte reparle des fumées nauséabondes émanant d'une cheminée derrière la classe, à hauteur d'homme. Mme Tostain dit que c'est un poêle à granulés qui ne produit normalement pas de fumées dérangeantes.

Dates des autres conseils : jeudi 20 mars et mardi 24 juin

Fin du conseil :

Fin du conseil d'école : 18h45

Présidente :

Mme Joachim

Secrétaire :

Mme Baleste